



Wallonie



Service public  
de Wallonie

etutelle

## Charte d'engagement mutuel

La **Direction générale des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé** a pour vocation d'une part, d'opérer un contrôle de tutelle sur les actes administratifs posés par les pouvoirs locaux, de les accompagner dans le cadre de leurs missions et d'autre part, d'aider, de subsidier et de contrôler les institutions publiques ou privées actives en matière d'action sociale et de santé.

A travers le projet eTutelle, la **DGO5** contribue, en partenariat avec les administrations locales, au respect de la légalité des actes administratifs posés par les Pouvoirs Locaux.

Dans ce cadre, la DGO5 s'engage à vous offrir les services qui répondent aux critères suivants :

*1. Efficacité et rapidité :*

Toutes vos questions, requêtes et réclamations reçoivent une réponse rapide et efficace.

Vos droits d'accès sont octroyés automatiquement dès que vous remplissez les conditions énoncées dans le formulaire d'adhésion.

*2. Bonne gestion :*

Vous bénéficiez d'un service convivial et personnalisé, ainsi que d'une assistance.

*3. Disponibilité :*

La DGO5 est disponible aux heures de bureau par téléphone, fax, courrier électronique, internet ou dans ses locaux.

*4. Contact personnalisé et expertise :*

Vous pouvez toujours compter sur un interlocuteur qui connaît votre dossier et qui peut vous donner un conseil adapté à votre situation.

*5. Garantie absolue du respect de la vie privée :*

Toutes vos données restent strictement confidentielles et à l'usage unique de l'autorité de tutelle.

De votre côté, votre administration locale s'engage à respecter :

1. *Les prescriptions légales instituées par l'Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la transmission électronique des actes relevant de la tutelle administrative ;*

2. *L'obligation de transmission électronique unique de vos dossiers ayant été introduits via eTutelle ;*

3. *L'obligation d'apposer une signature qualifiée sur les documents transmis au moyen de la carte d'identité électronique.*

Signatures, date et sceau communal :

Directeur(trice) général(e)

Bourgmestre



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE**

DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Avenue Bovesse 100, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 32 36 45